

109ème assemblée générale ordinaire du 28 février 2019

1. Salutations

A 20h20, nous débutons cette assemblée par les salutations de notre président. 40 membres de la société sont présents. Sont excusés : commune de Montet, Aloïs Maillard, Sylvia et Pierre-André Moret, Nathan Freihofer, Xavier Ruchonnet, Laurence Dévaud, Arnaud Carrara, Patrice Weber, Franck Ruchonnet, Angélique Castella.

En mémoire des membres décédés, nous observons une minute de silence. Nous pensons particulièrement à la famille de Gilbert Ménétrey qui nous a quitté cette année.

La présente assemblée a été convoquée selon les statuts de notre société. Pas de remarque particulière quant au tractanda de la soirée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs désignés pour la soirée sont Antoine Levrat et Vincent Cardinaux.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 22.02.2018

Comme précisé sur la convocation à l'assemblée, le procès-verbal de l'assemblée du 22.02.2018 n'est pas lu en assemblée mais était consultable sur le site de la société. La lecture n'en est pas demandée. Le procès-verbal de la dernière assemblée est donc approuvé à l'unanimité des membres présents par applaudissements et remerciements à la secrétaire.

4. Rapport présidentiel

Julien passe en revue les différentes manifestations auxquelles la société a participé et organisé. Notons seulement ici le classement final de la société pour 2018 :

- Catégorie E 3^{ème} Julien Perriard
 2^{ème} Daniel Dévaud
 1^{er} Claude Favre
- Catégorie A 3^{ème} Emmanuel Oberson
 2^{ème} Frédéric Jan
 1^{er} Julien Baudois
- Catégorie dame 1^{ère} Tifany Monnard

13 membres se sont rendus dans le canton de Zürich pour le tir cantonal. D'avoir été bloqués par les pompiers locaux qui arrosaient les vignes de la cave que nous voulions visiter laissait prévoir une certaine sécheresse très locale.

Pour terminer, notre président remercie et félicite tous les membres pour leur résultat et pour leur participation aux différentes manifestations organisées dans le cadre de la société ainsi qu'aux tirs extérieurs. Julien remercie également les communes pour leur soutien, merci également aux moniteurs de tirs ainsi qu'aux moniteurs JT pour leur dévouement lors des entraînements. Il remercie également ces collègues du comité qui le soutiennent dans la gestion de la société.

5. Rapport du chef des jeunes tireurs

Julien passe la parole à Michaël, notre chef jeunes tireurs pour la lecture de son rapport annuel.

La saison JT a débuté le 31 mars avec 3 nouveaux jeunes. Le matin, les nouveaux ont été briffés et l'après-midi les anciens sont venus tirés.

Michaël remercie tous les jeunes tireurs pour leur engagement et leur sérieux lors de l'apprentissage de notre sport. Il remercie également ces collègues moniteurs qui fournissent un travail énorme. Merci également aux jeunes tireurs qui officient en tant que secrétaires lors du tir du Flon et du Flocons.

Notons ici seulement le classement du challenge pour 2018. Celui-ci a été remporté par Matéo Aebischer pour la première année. Il devance Steve Monnard et la troisième place revient à Aloïs Maillard. Félicitations à tous ces jeunes pour leurs résultats.

Après quelques années de bons et loyaux services, Michaël a décidé de remettre sa place de chef JT. Damien Crottaz et Frédéric Jan reprennent ensemble le flambeau afin de continuer le travail fait pour et avec les jeunes tireurs. Merci à eux pour leur dévouement et leur disponibilité.

Merci à Michaël pour toutes ses années de travail. C'est une belle satisfaction de remettre un groupe de jeunes motivés et qui fonctionnent très bien. Tout de bon pour la suite.

6. Comptes 2018 et rapport des vérificateurs

Julien passe la parole à Manu, notre caissier, qui nous livre les secrets comptables pour l'année 2018. La fortune de notre société s'élève à Fr. 55'069.34. En effet, le bénéfice net au 31.12.2018 est de Fr. 5'315.17. Un résultat juste génial par rapport à l'année passée. Cela s'explique grâce à un très bon loto de janvier et un super résultat au tir aux flocons.

Quelques chiffres clé :

Tir du Flon 2018	Fr.	5'536.75	Tir du Flon 2017	Fr.	7'312.75	Tir du Flon 2016	Fr.	6'828.50
Tir aux Flocons 2018	Fr.	2'895.65	Tir aux Flocons 2017	Fr.	1'845.	Tir aux Flocons 2016	Fr.	2'512.80
Loto janvier 2018	Fr.	3'991.85	Loto janvier 2017	Fr.	-292.60	Loto janvier 2016	Fr.	4'097.15
Loto octobre 2018	Fr.	2'109.00	Loto octobre 2017	Fr.	3'873.30	Loto octobre 2016	Fr.	719.10

Raymond demande pourquoi le poste assurance est beaucoup plus bas que l'année passée. Manu répond que c'est certainement dû à une différence de date de facturation de la prime annuelle. Mais, pour être sûr, il se renseigne plus précisément.

Fabien demande si il est nécessaire de continuer à garder les comptes poste qui ne nous rapportent aucun intérêt et nous coûtent Fr. 60.00 de frais par année. Manu répond que ses comptes à la poste sont bien utiles lors de l'envoi de courrier ou de tout-ménage. Les frais sont déduits directement de celui-ci.

Fabien demande également pourquoi garder un compte à la Raiffeisen et ne rien avoir à la BCF alors de la banque cantonale est sponsor principal au niveau de la société cantonale. Manu répond que la Raiffeisen est également sponsor pour le tir du Flon et que la trieuse à monnaie est bien pratique lors des retours des lotos.

Julien dit que le comité va se renseigner plus en détails au sujet de tous ces comptes.

C'est Sébastien Dévaud et Steve Monnard, vérificateurs des comptes, qui ont vérifié les comptes. Steve nous fait leur rapport.

Les comptes acceptés à l'unanimité des membres présents et applaudissement au caissier pour son travail et son sérieux dans la tenue de la comptabilité.

7. Nominations des vérificateurs

Sébastien Dévaud a fini son mandat et Steve Monnard reste encore une année. C'est Wendy Lynn Correia qui monte en grade. Elle passe de suppléante à titulaire pour 2 ans. Raoul Fromaget la remplace au poste de suppléante.

8. Cotisations 2019

A la vue des bons résultats 2018, le comité propose de laisser la cotisation annuelle à Fr. 50.00. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents. Seuls les membres actifs et les membres passifs paient une cotisation. La cotisation est libre pour les membres d'honneur. Elle sera envoyée avec le programme annuel et les différentes directives.

9. Programme de tir 2019 et manifestations

Pour 2019, le nombre de séances de tir obligatoire restera à 4. Le tir en campagne aura lieu à Le Crêt pour le 300 m. et pour le pistolet 25 m. Malgré les difficultés, la société de Le Crêt a réussi à tout mettre en œuvre pour garder les deux distances sur le même site. C'est une très bonne chose pour les tireurs qui n'auront pas besoin de se déplacer.

Le comité propose le tir du Pruneau à St-Aubin comme tir extérieur comptant pour le classement de la société. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents. Le comité propose de reconduire la passe campagne ainsi que le tir Vancouver pour cette saison. Le programme de tir est accepté à l'unanimité par les membres présents.

Julien insiste pour que les membres participent en nombre aux tirs organisés par d'autres sociétés. Cela permet à notre société de se faire connaître et nous avons également besoin de tireurs des autres sociétés dans notre stand.

10. Sortie de la société : tir cantonal fribourgeois

Cette année aura lieu le tir cantonal fribourgeois dans le canton de la Singine. Nous nous rendrons le samedi 29 juin pour tirer dans le stand de Plasselb. Il reste encore des places pour les intéressés et tous les jeunes tireurs sont cordialement invités à y participer étant donné que nous ne ferons qu'un jour. Le programme est encore en cours d'élaboration.

11. Approbation des règlements

Après plusieurs remarques justifiées et constructives de tireurs, le comité a décidé de se pencher plus en détail sur nos différents règlements et directives.

Directives 2019 : nous avons rajouté que les tirs obligatoires sont tolérés pendant les séances d'entraînements de la société pour autant que le tireur ne participe pas au classement de la société.

Challenge 2019 : nous avons rajouté qu'il y aura un classement séparé pour chaque catégorie (A-D-E) avec un challenge mis en jeu dès 5 participants par catégorie.

Nous avons défini que le tir de clôture est autorisé en anticiper durant les entraînements d'août pour ceux qui ne peuvent participer à la journée officielle du tir de clôture. En cas d'anticiper, le tir de clôture ne comptera que pour le classement de la société et pas pour le classement du tir de clôture. Dans tous les cas, les passes peuvent se tirer dans n'importe quel ordre.

Nous proposons également de changer de cible. Le tir de clôture se fera sur A10 au lieu de A5.

Tir de clôture : Etant donné le changement de cible, nous avons officialisé le règlement du tir de clôture.

Pas de changement au niveau du classement de la maîtrise interne et du tir actif-JT. Seuls les règlements ayant un changement sont lus en assemblée.

Tous les règlements et les directives avec les changements sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

12. Admissions et démissions

Durant l'année, nous avons reçu la démission de Simon Crausaz, Isabelle Kehren, Mathieu Castella et Cécile Falcy.

Mathieu Castella démissionne également de son poste de moniteur JT.

Nous avons également accueilli des nouveaux membres. Il s'agit de Grégory Buchs, Pascal Falcy, Caroline Zeltner, Romain Nicolier, Christian Thieren, Anne et Georges Karftsik. Bienvenu à eux dans notre société.

Damien Crottaz est nouveau moniteur JT. Merci à lui pour sa disponibilité.

13. Election d'un nouveau membre au comité

Suite à la démission de Michaël Terreaux en tant que responsable JT et représentant JT au sein du comité, Frédéric Jan a accepté de reprendre ce poste. Aidé de Damien Crottaz, ils assureront la gestion des jeunes tireurs. Frédéric sera le représentant des jeunes tireurs au sein du comité.

Le comité propose donc d'élire Frédéric Jan en tant que membre du comité. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents. Félicitations et bienvenue parmi nous Frédéric.

14. Divers

L'assemblée de la Fédération de la Veveyse a eu lieu le vendredi 1^{er} février à Le Crêt.

L'assemblée cantonale se déroulera à Sâles le samedi 9 mars. La société dispose de 3 droits de vote. Julien et Bertrand iront représenter notre société.

Les cartes couronnes telles que nous les connaissons ne seront valables que jusqu'au 30.10.2023. Passé ce délai, elles ne seront plus acceptées ni remboursées. A chacun et chacune d'être attentifs à ce délai. Les nouvelles cartes couronne sont déjà en circulation. Nous en avons eu au dernier tir aux flocons.

Julien informe l'assemblée qu'il y a des soucis au niveau des cibles. Le système vieillit et n'est plus fiable. Les réparations et les pièces de rechange ne seront plus garanties d'ici la fin de l'année. Les communes de l'entente sont déjà au courant. Durant la pause estivale, nous allons demander des offres à différentes entreprises pour le changement des cibles. La caisse de la société devra participer à ce changement. Nous ne connaissons pas encore le montant de notre participation. Des informations suivront.

Raymond remercie le comité pour l'organisation de la sortie annuelle mais regrette le faible taux de présence. En effet, une sortie à 13 membres ce n'est pas ce que l'on peut appeler une sortie de société. Peut-être faudrait-il réfléchir à l'organisation d'une sortie annuelle sans participation à un tir cantonal. Le comité en prend bonne note et précise que cette année de tir cantonal fribourgeois, la formule restera la même. Mais, à réfléchir pour l'année prochaine.

Fabien remercie le comité pour leur dévouement et leur entrain à faire vivre cette société. Il félicite également tous les tireurs et tireuses de la société pour leur résultat au cours de l'année 2018. Il s'associe à Claudine pour une participation à notre verrée et agape d'après assemblée. Grand merci à eux pour leur geste.

Manu prend la parole au nom du comité et des membres. Il remercie chaleureusement notre président Julien pour tout le dévouement et le travail qu'il fait pour notre société. Julien est applaudi à tout rompre par l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt cette assemblée à 21h15 en remerciant les membres présents. La soirée se poursuit dans la bonne humeur autour d'une verrée.

Julien Baudois, président

Caroline Favre, secrétaire